Département de la Gironde
Commune de BAYAS
Révision n°1 de la Carte Communale
ZONAGE
PROJET
Echelle 1 / 5000
Echelle 1 / 2 500
LEGENDE
Zone U
dite constructible
Secteurs où les constructions sont autorisées (Art. L124-3 du Code de l'Urbanisme)
Zone UA
dite constructible pour les activités artisanales
Secteurs réservés à l'implantation d'activités notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage de zones habitées (Art. L124-3 du Code de l'Urbanisme)
Zone N
dite non constructible
Secteurs où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.
N
ECHELLE : 1/5000
0
100m
200m
voir zoom sur le bourg au 1 / 2000
zoom sur le bourg au 1 / 2000
ECHELLE : 1/2000
0
50m
100m
U
Ua
N
AU DOMAINE
DERVEAU
BOISSONNEAU
LE BOURG